



Droit du travail américain / restitution de matériel professionnelle

Par andre_C

Bonjour,

J'ai une question concernant le droit américain.

J'ai travaillé en 2018 et 2019 pour une compagnie américaine depuis mon bureau à Paris. Pour effectuer mon travail, la compagnie m'a envoyé du matériel informatique (d'une valeur décomptée de 2500?). Quand ma mission s'est terminée fin 2019, la compagnie m'a dit de garder le matériel. Un mois plus tard, elle me le réclame. Mon contrat ne précise rien concernant l'envoi ou la restitution de matériel. En revanche il existe des échanges de mails notifiant ma réception du matériel.

Quels est le risques ou problème potentiel si je décide de ne pas restituer le matériel ? Merci.

Cordialement,

M.Chevalier